



Doc. 13570
03 juillet 2014

Le harcèlement des journalistes d'investigation qui dénoncent la corruption en Azerbaïdjan

Proposition de résolution

déposée par Mme Arpine HOVHANNISYAN et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le harcèlement des journalistes d'investigation qui dénoncent la corruption en Azerbaïdjan, y compris au plus haut niveau, est pour l'Assemblée parlementaire un sujet de vive préoccupation. Le cas de Khadija Ismayilova est l'exemple le plus frappant de cette pratique employée par les autorités azerbaïdjanaises pour faire taire toute critique à leur encontre. A ce sujet, plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales continuent d'exprimer leur préoccupation concernant ce qu'elles considèrent comme une affaire montée de toutes pièces.

Transparency International a classé l'Azerbaïdjan au 127^e rang dans son Indice de perception de la corruption pour 2013, ce qui constitue une autre indication de l'étendue et de la fréquence des pratiques de corruption dans ce pays.

L'Azerbaïdjan est l'un des pays où la diffamation est encore considérée comme une infraction pénale, et de surcroît une législation adoptée récemment a étendu la diffamation aux médias en ligne. Au vu de ces éléments, et eu égard également à la dégradation récente de la situation de la liberté d'expression en Azerbaïdjan, dénoncée à la fois par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et par les organisations non gouvernementales internationales compétentes et fiables, il est urgent, bien qu'un rapport sur la protection de la liberté des médias en Europe soit attendu pour 2015, d'évaluer la situation spécifique des journalistes d'investigation qui dénoncent des faits de corruption en Azerbaïdjan.

L'Assemblée parlementaire considère que des mesures doivent être prises de toute urgence afin de protéger les journalistes et les militants contre les actes d'intimidation et elle réitère son appel aux autorités azerbaïdjanaises à libérer immédiatement toutes les personnes emprisonnées en raison des convictions ou opinions qu'elles ont exprimées.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

HOVHANNISYAN Arpine, Arménie, PPE/DC
ABAD Damien, France, PPE/DC
ČIGĀNE Lolita, Lettonie, PPE/DC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
FABRITIUS Bernd, Allemagne, PPE/DC
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HETTO-GAASCH Françoise, Luxembourg, PPE/DC
HOVHANNISYAN Vahe, Arménie, GDE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
KARAPETYAN Naira, Arménie, PPE/DC
KYRIAKIDOU Athina, Chypre, SOC
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
MATEU PI Meritxell, Andorre, ADLE
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, GDE
OEHRI Judith, Liechtenstein, ADLE
REISS Frédéric, France, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SASI Kimmo, Finlande, PPE/DC
SHAHGELDYAN Mher, Arménie, PPE/DC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
VRIES Klaas, de, Pays-Bas, SOC
ZOHRABYAN Naira, Arménie, GDE
ZOURABIAN Levon, Arménie, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste